

Appel d'offres pour une bourse de thèse ou une bourse post-doctorale sur **l'histoire des mathématiques en relation avec les sciences astrales dans les sources anciennes et médiévales du sous-continent indien**

Projet de l'ERC (European Research Council)

« **Sciences mathématiques dans les mondes anciens.
Nouvelles approches théoriques des sources et enjeux sociaux-politiques actuels** »
(Sciences in the Ancient World: SAW)

porté par
Karine Chemla (Principal Investigator)
Agathe Keller & Christine Proust (co-Directrices)

Le Projet de l'*European Research Council* « Sciences Mathématiques dans les mondes anciens » (SAW) ouvre au concours une bourse doctorale **ou** post-doctorale:

Objectifs généraux du projet. Le projet SAW est consacré aux sources du monde ancien qui sont parvenues jusqu'à nous et attestent d'activités mathématiques, plus spécifiquement, quoique non exclusivement, aux sources qui furent produites en **Mésopotamie**, en **Chine** et dans le **sous-continent indien**. L'ambition de SAW est de développer de **nouvelles approches théoriques dans le domaine de l'histoire des mathématiques anciennes** dans le but de mettre en évidence une variété de pratiques au sein d'ensembles trop souvent perçus aujourd'hui comme des blocs homogènes, ce que révèle l'emploi courant d'expressions comme « mathématiques mésopotamiennes », « mathématiques chinoises », et « mathématiques indiennes ». A cette fin, le projet SAW entend se concentrer systématiquement sur les sources produites en relation avec deux secteurs d'activité essentiels pour les mondes anciens : la pratique des sciences astrales, d'une part, les administrations en charge de gestion et de finances, de l'autre. L'une des visées du projet est de forger des méthodes d'approche des documents qui sachent tirer parti de la distance critique qu'offrent une histoire des pratiques mathématiques ainsi qu'une histoire matérielle et sociale des archives, des bibliothèques et des collections. SAW entend également développer une réflexion sur l'histoire de l'historiographie des mathématiques. Sur ce plan, SAW cherchera à analyser les opérations générales à l'œuvre dans la fabrique de l'historiographie des sciences anciennes, comme l'élaboration d'éditions critiques.

Description du sujet de la thèse ou du travail post-doctoral. Le présent appel d'offres propose de financer les études doctorales ou post-doctorales d'un(e) étudiant(e) qui travaillera sur l'histoire des mathématiques en relation avec les sciences astrales dans les sources anciennes et médiévales du sous-continent indien.

La grande majorité des textes mathématiques qui nous sont parvenus du sous-continent indien de l'époque ancienne et médiévale sont des chapitres de textes théoriques sur les sciences astrales, rédigés en Sanskrit. Est-ce que ces mathématiques-là sont différentes des mathématiques qui nous sont connues par ailleurs dans le sous-continent indien et qui ne sont pas liées aux sciences astrales ? Quelles relations y a-t-il entre les chapitres mathématiques des traités de sciences astrales et les mathématiques pratiquées dans les autres chapitres de ces mêmes traités ? Comment ces mathématiques sont-elles liées aux mathématiques pratiquées dans d'autres espaces des sciences astrales (tels que l'horoscopie ou l'astrologie) ? Pour donner l'exemple de questions sur lesquelles on pourra se pencher, on peut se proposer de suivre et caractériser l'usage d'algorithmes comme la règle de trois, le théorème de Pythagore, des règles pour dériver et interpoler des sinus, des algorithmes pour résoudre

des problèmes indéterminés, ou d'autres encore, dans différentes parties d'un traité, ou dans divers textes d'un même auteur. Y avait-il des pratiques mathématiques standard dans les sciences astrales qu'on ne retrouve pas dans les chapitres mathématiques et vice-versa?

De manière générale, tout projet de recherche qui nous aiderait à comprendre les spécificités des activités mathématiques liées aux sciences astrales par opposition à d'autres pratiques mathématiques identifiées dans le sous-continent indien et tout particulièrement des travaux portant sur des sources indiennes qui ne sont pas en Sanskrit seront les bienvenus.

Il est attendu des candidats qu'ils explorent ces questions en proposant de se concentrer sur des sources et des thématiques spécifiques.

Conditions. Les candidats qui se présentent pour la bourse de thèse devront être titulaires d'un Master ou d'un diplôme équivalent en histoire, histoire des sciences, langues et histoire de l'Inde ou mathématiques. Ceux des candidats qui se présentent pour une bourse post-doctorale devront également justifier de l'obtention d'un diplôme de doctorat, dans l'un de ces domaines, avant le début du post-doctorat. Il est vivement souhaité que les candidats possèdent des connaissances suffisantes en mathématiques et en philologie (sanskrit, pali, prakrt, ou autre langue indienne). Dans le cas où ils n'auraient pas le niveau nécessaire dans l'un de ces domaines, les candidats devront prouver leur capacité à acquérir ces connaissances rapidement au début de leurs études doctorales ou post-doctorales. Ils doivent maîtriser l'anglais. Les étudiants de toutes nationalités sont encouragés à se présenter.

Le dossier de candidature doit être composé des documents suivants:

- un curriculum vitae, incluant le cas échéant une liste de publications;
- un projet de recherche (2 pages maximum) dans lequel apparaît clairement la contribution que le ou la candidat(e) compte apporter au projet SAW ;
- un ou plusieurs écrits scientifiques récents (publication, mémoire de master ou thèse) ;
- une copie du diplôme le plus récent ;
- les relevés de notes de master ; de plus, le rapport de thèse pour les candidats à la bourse post-doctorale ;
- le nom et l'adresse électronique de deux personnalités scientifiques susceptibles d'être contactées pour offrir un avis sur la candidature.

La date limite de candidature est le 21 juin 2013. Le poste est à pourvoir dès le 1^{er} septembre ou le plus tôt possible après cette date. Les candidats pré-sélectionnés en seront informés au début du mois de juillet, et il leur sera proposé des entretiens par téléphone ou par Skype au cours de la première semaine de juillet.

La bourse est accordée pour un an, avec la perspective d'un prolongement, dans le cas d'une thèse, pour deux années supplémentaires, et dans le cas d'un post-doctorat, pour une année supplémentaire, sous réserve d'une évaluation positive. Le montant de la bourse est d'environ 1400 euros net par mois pour un doctorat, d'environ 2000 euros pour une bourse post-doctorale (montants à actualiser à la signature du contrat). Si le candidat retenu se présente pour une bourse de thèse, la recherche, dirigée par Agathe Keller, devra déboucher sur un diplôme de l'institution d'enseignement supérieur à laquelle le projet SAW est affilié. Le ou la candidat(e) devra remplir toutes les conditions requises par cette institution pour une inscription à l'école doctorale.

Les dossiers doivent être envoyés **seulement** par **courrier électronique** à Karine Chemla, directrice du projet SAW: chemla@univ-paris-diderot.fr. Il est conseillé de demander un accusé de réception du dossier.

Une description du projet SAW se trouve en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.sphere.univ-paris-diderot.fr/?-ERC-Project-SAW->

Pour toute question, contacter kellera@univ-paris-diderot.fr